

# Division urgence sociale

---

2025



# Mission



La mission de la Division urgence sociale du Service de police de Laval est d'offrir des interventions psychosociales d'urgence aux citoyens lavallois. Ces interventions de proximité se fondent sur les principes de droits humains et de l'importance des relations partenariales. Elles s'appuient sur les fondements du travail social

*La division se caractérise par une capacité à intervenir rapidement dans le milieu, en lien avec des problématiques variées. Ce type d'intervention exige une grande capacité d'adaptation, une connaissance exhaustive du réseau de services et des mécanismes de liaison. La division intervient auprès des citoyens vivant des problématiques psychosociales qui ne sollicitent pas les services ou bien les refusent. La division s'implique aussi dans des dossiers complexes qui ne répondent pas aux critères d'admission du réseau de la santé et des services sociaux ou bien lorsque cette intervention commande un arrimage intersectoriel.*

# L'urgence sociale c'est... (en 2024)



- 1 Chef de division
- 1 Assistante-chef
- 10 Intervenantes sociales de jour
- 4 Intervenantes sociales de soir
- 1 Auxiliaire sociale



- 5756 appels reçus
- 1073 appels sur la Ligne de garde
- 3100 citoyens assistés
- 2049 interventions terrain
- 3583 interventions téléphoniques
- 2348 discussions de cas

# Traitement des appels



## Filtrage

*Intervention téléphonique, évaluation, référence, collecte de données*

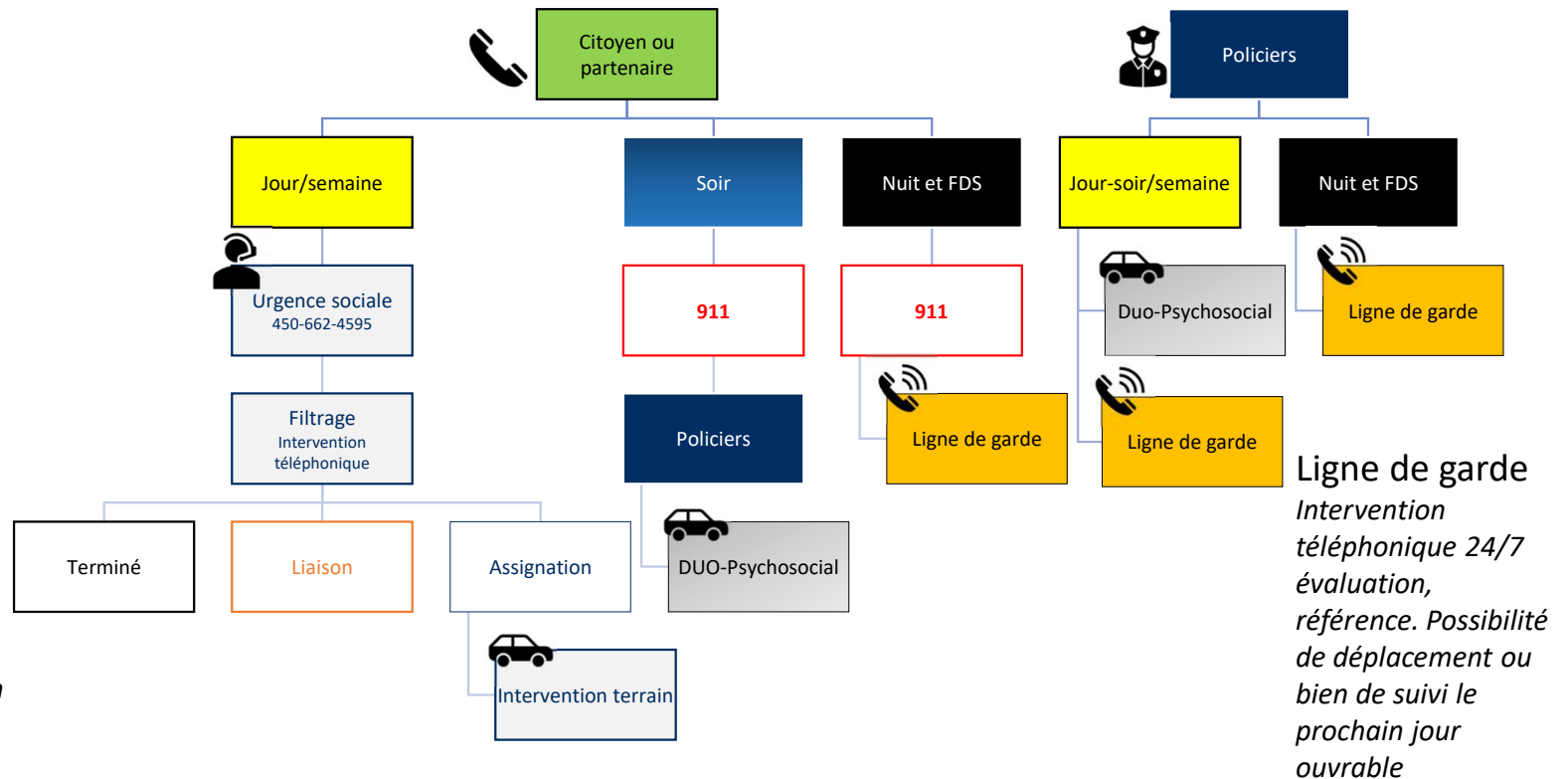
## Assignation

*Interventions terrain, évaluation, référence, liaison.*

## DUO-

## Psychosocial

*Intervention terrain en mode patrouille avec ondes-radios et cartes d'appel. En soutien aux policiers.*



# DUO-Psychosocial *La vision*

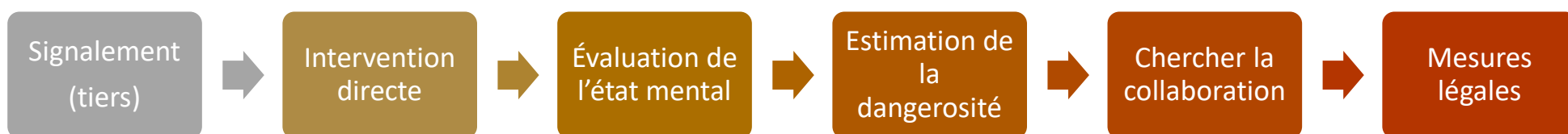


- Ajouter une interface psychosociale à l'intervention policière
- Favoriser la désescalade face à un individu désorganisé



- Outiller les policiers en leur démontrant les habiletés de base en intervention psychosociale
- Outiller les policiers en alimentant les cartes d'appel du CAU-911

# Santé mentale



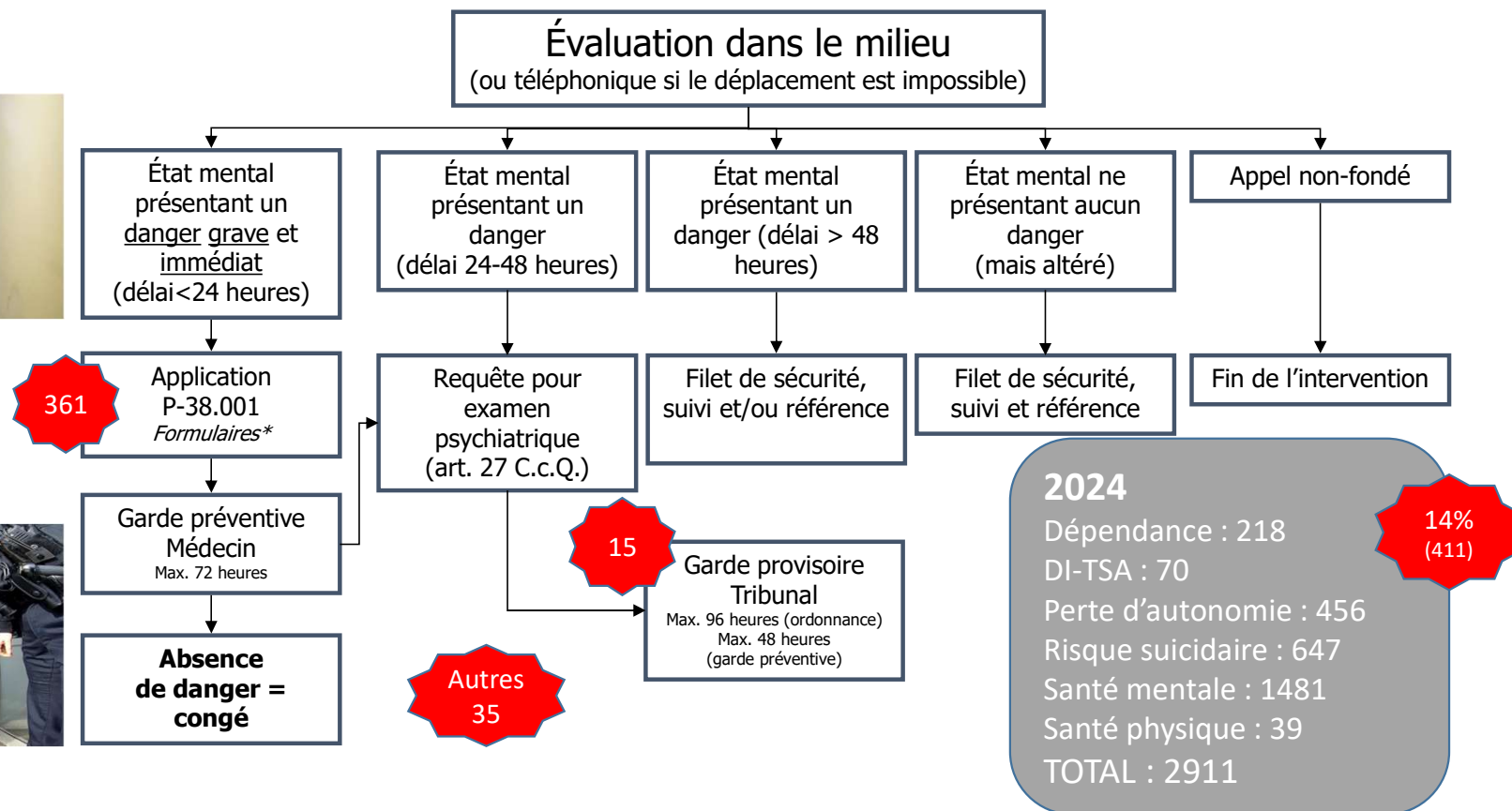
**P-38** : Les intervenants sociaux de la division sont désignés en tant qu'intervenants d'un SASC depuis 2004

**Ordonnances pour examen psychiatrique** : Rédaction des requêtes et accompagnement au Palais de justice de Laval

**Ordonnances de soins** : À la demande des équipes traitantes, exécution des ordonnances de soins avec assistance policière

**Ordonnances de la CETM** : À la demande des équipes traitantes ou de la CETM, exécution des mandats d'amener avec assistance policière

# Santé mentale



# Violence conjugale et intrafamiliale



## Violence conjugale

### DUO-Psychosocial

Utiliser l'intervention policière pour :

1. Estimer le risque d'homicide conjugal
2. Mettre en place des services pour la victime
3. Mettre en place des services pour l'agresseur

### Gestion des dossiers à haut-risque d'homicide conjugal (A-GIR)

1. Cellule de crise
2. Coordination des interventions
3. Interventions

## Violence intrafamiliale

Nous intervenons souvent auprès de familles aux prises avec un proche ayant des comportements menaçants ou bien violents

1. Évaluation psychosociale et de l'état mental
2. Intervention conjointe avec les partenaires
3. Support aux familles
4. Mesures de sécurité (SIMS)
5. Accompagnement lors de plaintes
6. Comparution au tribunal

## Maltraitance

Maltraitance  
Processus d'intervention concertée (PIC)

1. Cellule de crise
2. Coordination des interventions
3. Interventions



# Décès, tragédies, suicides



## Interventions

- Intervention en soutien aux policiers sur les lieux;
- Prise de contact avec l'entourage et référence vers le réseau de service;
- Lien avec le CISSS en vue de la mise-en place des interventions dans le milieu scolaires, de travail et de loisirs.

## Objectifs

- Soutenir les proches durant la phase de choc et assurer un filet de sécurité avant la prise en charge spécialisée
- Mise en place des services de suivi
- Éviter l'effet de contamination (suicide)



# Incendies-évacuations et sécurité civile



- Intervention sur les lieux du sinistre
- Assistance pour l'évacuation (Inondations 2017-2019, Frazil 2004, verglas 1998)
- Chef de mission « Services aux sinistrés » (OMSC)
- Support psychologique
- Hébergement de dépannage
  - Motel
  - Logement d'urgence
  - Centre d'hébergement (OMSC)
- Bons de subsistance
- Accompagnement dans les démarches auprès des assurances, de la sécurité du revenu, de l'Office municipal d'habitation de Laval (OMH) ou bien de différents organismes de dépannage



# Insalubrité et accumulation morbide



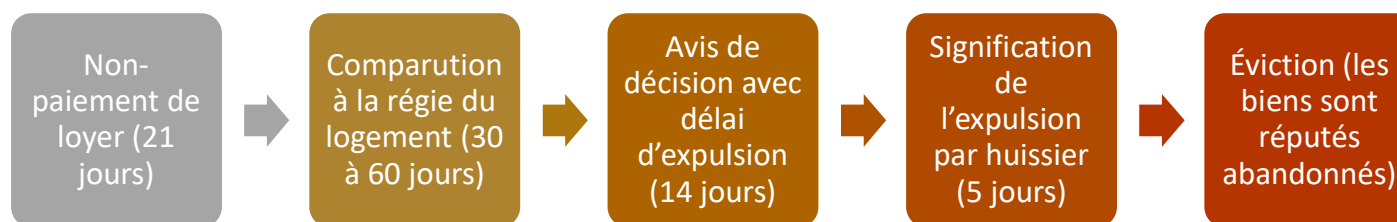
- Soutien aux autres services municipaux
- Évaluation de l'état mental
- Soutien au citoyen
- Accompagnement vers les ressources de suivi

L'intervenant du CISSS de Laval qui, dans le cadre de sa prise en charge, identifie une situation d'insalubrité contacte le 311, détaille l'état des lieux et identifie les situations qui nécessitent une priorisation soit :

1. Présence de vermine (blattes, rats, punaises de lit, et.)
2. Présence d'excréments humains ou animaux (selles ou urine : odeur d'ammoniac)
3. Présence de moisissures visibles (minimum de 10 pi<sup>2</sup> sur un mur) ou fuite d'eau active.
4. Accumulation morbide : malpropreté extrême avec accumulation importante d'effets qui entravent la libre circulation.



# Évictions



- Intervention conjointe avec les huissiers
- Intervention auprès de la personne évincée
- Objectifs :
  - Diminuer les demandes d'assistance policières
  - Offrir un soutien aux citoyens évincés



# Autres problématiques



Acte criminel  
Exploitation sexuelle

Personne en difficulté  
Itinérance



Radicalisation  
Trouble entre voisins



☎ 450-662-4595 (911)  
✉ [urgence.sociale@laval.ca](mailto:urgence.sociale@laval.ca)  
🖱 [www.laval.ca/police](http://www.laval.ca/police)